

# 1-4 Budget prévisionnel global de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20  ou date de début  date de fin

CHARGES		MONTANT	PRODUITS		MONTANT
<b>60 - Achats</b>		19 672 €	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		943 612 €
Achats stockés (matières premières, autres)		19 672 €	<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>		0 €
Achats d'études et de prestations de services		0 €	<b>74 - Subventions d'exploitation (8)</b>		€
Achats de matériel, équipements et travaux		0 €	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		367 053 €
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		0 €	DGE/DIRECCTE		272 053 €
Achats de marchandises		0 €	DGA		95 000 €
Autres achats		0 €			€
<b>61 - Services extérieurs</b>		1 178 172 €	Région(s) (à préciser)		752 883 €
Sous-traitance générale		980 583 €	REGION SUD PACA		471 883 €
Redevances de crédit-bail		0 €	REGION OCCITANIE		281 000 €
Locations mobilières et immobilières		104 850 €	Département(s) (à préciser)		0 €
Charges locatives et de copropriété		27 239 €			0 €
Entretien et réparations		31 893 €			0 €
Primes d'assurances		6 501 €	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoires</b>		90 000 €
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		27 106 €	- Métropole Aix Marseille Provence (Echelon central)		€
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		324 617 €	- Territoire Marseille-Provence		65 000 €
Personnel extérieur		0 €	- Territoire du Pays d'Aix		25 000 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		132 004 €	- Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications		34 800 €	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		0 €	- Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions		122 746 €	- Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications		24 566 €	Communes (à préciser)		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		10 501 €	TPM		35 000 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>		0 €	NIMES METROPOLE		26 000 €
Impôts et taxes sur rémunérations		0 €	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE		24 000 €
Autres impôts et taxes		0 €	Organismes sociaux (détailler) :		€
<b>64 - Charges de personnel</b>		848 778 €	Fonds européens		12 690 €
Rémunérations du personnel		577 169 €	L'agence de services et de paiement		€
Charges sociales		271 609 €	Autres établissements publics		€
Autres charges de personnel		0 €	Aides privées		€
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		0 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		130 000 €
<b>66 - Charges financières</b>		0 €	Dont cotisations, dons manuels ou legs		130 000 €
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		0 €	<b>76 - Produits financiers</b>		0 €
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		0 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>		0 €
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>		0 €	<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>		0 €
		0 €	<b>79 - Transfert de charges</b>		0 €
		2 371 239 €	<b>TOTAL PRODUITS</b>		2 371 239 €

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>9</sup>

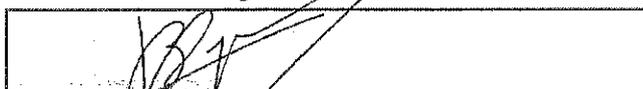
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)</b>	275 344 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	275 344 €
Secours en nature	€	Bénévolat	275 344 €
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€	Prestation en nature	€
Personnel bénévole	275 344 €	Dons en nature	€
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	2 646 583 €	<b>TOTAL CHARGES PRODUITS</b>	2 646 583 €

**Important :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués. **Ne pas indiquer les centimes d'euros.**

Fait à :

Le

Signature du Président



Cachet de l'association C/o LAM

Pôle OPTITEC  
Technopôle de Château Gombert  
38 rue F. Joliot Curie  
13388 Marseille 13  
Tél. : +33 (0)4 91 05 59 69  
www.pole-optitec.com

<sup>7</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>8</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. <sup>9</sup> Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>9</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

3-2

# Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
60 - Achats	13 492	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	137 425	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services		€	74- Subventions d'exploitation (13)		€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	272 053	€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	13 492	€	DGE/DIRECCTE	272 053	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€			€
61 - Services extérieurs	270 820	€	Région(s)	401 000	€
Sous-traitance générale	140 325	€	SUD PACA	281 000	€
Redevances de crédit-bail		€	OCCITANIE	120 000	€
Locations mobilières et immobilières	71 910	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété	18 682	€			€
Entretien et réparations	21 873	€			€
Primes d'assurances	4 458	€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>	90 000	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	13 572	€	Métropole AMP (Echelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	207 416	€	Territoire Marseille-Provence	65 000	€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix	25 000	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	73 295	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	28 800	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions	81 271	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	16 848	€	Communes	58 707	€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	7 202	€	TPM	35 000	€
63 - Impôts et taxes		€	NIMES METROPOLE	11 000	€
Impôts et taxes sur rémunérations		€	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	12 707	€
Autres impôts et taxes		€	Organismes sociaux (détailler) :		€
64 - Charges de personnel	597 457	€	Fonds européens		€
Rémunérations du personnel	406 271	€	L'agence de services et de paiement		€
Charges sociales	191 186	€	Autres établissements publics		€
Autres charges de personnel		€	Aides privées		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	75 - Autres produits de gestion courante	130 000	€
66 - Charges financières		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	100 000	€
67 - Charges exceptionnelles		€	76 - Produits financiers		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	77 - Produits exceptionnels		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
		€	79 - Transfert de charges		€
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES</b>		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	1 089 185	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	1 089 185	€
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>14</sup></b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	221 218	€	87 - Contributions volontaires en nature	221 218	€
Secours en nature		€	Bénévolat	221 218	€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole	221 218	€	Dons en nature		€
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	1 310 403	€	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	1 310 403	€

Fait à : Marseille

Le 30/09/2019

Signature du Président



Cachet de l'association

**POÏS OPTITEC**  
C/o LAM  
Technopôle de Château Gombert  
38 rue F. Joliot Curie  
13388 Marseille 13  
Tel : +33 (0)4 91 05 58 89  
www.poisoptitec.com

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics, privés ou européens doivent être précises et tenir lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 09-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied du compte de résultat ». Page 25 sur 41

Reçu au Contrôle de légalité le 17 janvier 2020